

LISTE DES ANNEXES

Les servitudes d'utilité publique :

- Liste récapitulative des servitudes d'utilité publique et cartographie afférente : document compris dans le porté à connaissance de l'Etat ;
- Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles : rapport de présentation, carte des aléas, zonage réglementaire, règlement ;
- Plan de prévention des risques d'inondation de l'Isère : rapport de présentation, carte des aléas, zonage réglementaire, règlement.

Les annexes sanitaires :

- Schéma général d'assainissement : réseau existant et projeté, notice technique, zonage d'assainissement collectif et non collectif, carte de faisabilité de l'assainissement non collectif individuel ou regroupé ;
- Schéma d'eau potable : réseau existant et projeté ;
- Notice technique sur le système d'élimination des ordures ménagères et des déchets.

Les réglementations en vigueur :

- Périmètre de protection des monuments historiques (Château du Touvet) ;
- Périmètres d'interdiction ou de réglementation des plantations et semis d'essences forestières ;
- Zones délimitées à l'intérieur desquelles s'appliquent les dispositions relatives au permis de démolir ;
- Périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées en application de l'article L. 571-10 du code de l'environnement ;
- Retraits imposés liés à la présence de conduites souterraines entraînant un risque technologique.